

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 8 OCTOBRE 2010

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'An deux mil dix

Le Vendredi 8 octobre – dix neuf heures trente

Date convocation du Conseil Municipal : 28 septembre 2010

Le Conseil Municipal de la Commune de LIGNY-LE-RIBAULT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, Maire.

PRESENTS : M. Patrick LEBEL, Mme Michèle CORMERY M. Laurent MULOT, M. Olivier GRUGIER, M. Dominique DURANT des AULNOIS, Mme Claire GAUFROY-MINIÈRE, M. Stéphane GASTAT, Stéphane SABATIER, M. Bertrand BOISMOREAU, M. Jean-Marie THEFFO, Mme Diane NAUDIN – **Conseillers Municipaux.**

ABSENTS EXCUSES :, Mme Brigitte VANDEVILLE, M. Eric COQUERY (pouvoir donné à M. Stéphane GASTAT), , Mme Virginie VEIRIER-MELIN (pouvoir donné à Olivier GRUGIER).

Conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Laurent MULOT est élu secrétaire.

– oOo –

EXTENSION COMPETENCES COMMUNAUTE DE COMMUNES LA FERTE SAINT AUBIN TRANSFERT BAF :

Monsieur Le Maire rend compte de la réunion qui a eu lieu le 27 septembre dernier sur le dossier du complexe aquatique. Deux solutions sont possibles :

* soit la prise en charge intégrale par la Communauté de Communes,

*soit une diminution du reversement de l'attribution de compensation des communes à hauteur de l'utilisation actuelle du BAF : pour Ligny-le-Ribault, cela occasionne une dépense supplémentaire de l'attribution de compensation.

Il rappelle au Conseil Municipal que le coût de la piscine est de 4 .425.721 € ttc, que le coût social de cet équipement est évalué à environ 411.000 € par an.

Il est demandé de statuer sur le processus de modification des statuts de la Communauté de Communes pour permettre la prise en charge, dès le 1^{er} janvier 2011, de la compétence BAF.

Le Conseil Municipal s'est prononcé : 8 voix contre, 3 abstentions (Mme Cormery MM Grugier et Sabatier).

MAÎTRISE DE L'ENERGIE AUDIT ENERGETIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX :

(Complément à la délibération du 4 septembre 2009)

Monsieur LEBEL, Adjoint au Maire, rappelle qu'en complément de la demande du 4 septembre dernier il sollicite l'autorisation d'effectuer un audit énergétique supplémentaire sur les bâtiments de l'école ainsi que de la garderie périscolaire.

Il demande également l'autorisation de constituer les dossiers nécessaires à la demande de subvention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires pour cet audit et obtenir le maximum de subvention.

SUBVENTION DROITS DE PLACE « LA TANCHE SOLOGNOTE » :

La régie de recettes « droits de place » de la Commune a encaissé 161 € lors du vide grenier organisé par l'association « La Tanche Solognote » le 19 septembre 2010.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reverser la somme de 161 €, à cette association et d'affecter ce montant au compte D 6574.

DEMANDE DE SUBVENTION ABRI DE JARDIN DES ECOLIERS :

Monsieur Le Maire rend compte aux Conseillers Municipaux de la demande de subvention de la SHOL pour la construction d'un abri au jardin des écoliers.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, opte pour une demande de subvention au Conseil Général, à un taux maximal, et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2011 :

(TRAVAUX PREAU ET COUR DE L'ECOLE –SIRENE D'ALERTE – MOTEUR COMMANDE CLOCHES EGLISE - LOCAL COMMUNAL « ANCIENNE PRISON »)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, sollicite à l'unanimité, que les travaux suivants soient inscrits, à la demande de la Dotation Globale d'Equipement de l'exercice 2011.

1. Agrandissement préau école primaire : montant estimatif des travaux 80.000 € ;
2. Aménagement de la cour de l'école : montant estimatif des travaux 41.000 € ;
3. Pose d'une sirène d'alerte montant : estimatif des travaux 15.000 € ;
4. Pose d'un moteur de commande des cloches de l'église : montant estimatif des travaux 4.500 € ;
5. Bâtiment communal « Ancienne Prison » montant estimatif des travaux 37.000 €.

Monsieur le Maire sollicite la reconduction de la Dotation Globale d'Equipement pour 2012.

DEMANDE DE SUBVENTION « RESERVE PARLEMENTAIRE » :
(TRAVAUX PREAU ECOLE)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sollicite à l'unanimité, une demande de subvention pour les travaux d'agrandissement du préau de l'école primaire.

Il autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Le montant estimatif des travaux est de 80.000 €.

.../...

DEMANDE DE SUBVENTION « RESERVE PARLEMENTAIRE » :
(TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sollicite à l'unanimité, une demande de subvention pour les travaux d'aménagement de la cour de l'école.

Il autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Le montant estimatif des travaux est de 41.000 €.

DEMANDE DE SUBVENTION « RESERVE PARLEMENTAIRE » :
(SIRENE D'ALERTE)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sollicite à l'unanimité, une demande de subvention pour l'installation d'une sirène d'alerte.

Il autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Le montant estimatif des travaux est de 15.000 €.

DEMANDE DE SUBVENTION « RESERVE PARLEMENTAIRE » :
(AMENAGEMENT LOCAL COMMUNAL « ANCIENNE PRISON)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, sollicite à l'unanimité, une demande de subvention pour l'aménagement d'un local communal «Ancienne Prison».

Il autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires.

Le montant estimatif des travaux est de 37.000 €.

DEPART DE LA VIE ACTIVE DE MONSIEUR THOMAS RECEVEUR MUNICIPAL :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ de la vie active de Monsieur Jean-Claude THOMAS, Receveur Municipal, le 1er Novembre 2010.

Il souligne les compétences de Monsieur THOMAS dans l'exercice de ses responsabilités. Il fait remarquer la disponibilité de l'intéressé pour aider avec efficacité et convivialité notre commune. Ses conseils étaient de grande qualité et nous permettaient d'aborder avec sérénité nos problèmes financiers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, apprécie le professionnalisme de Monsieur Jean-Claude THOMAS et, en conséquence au moment de son départ de la vie active, tient tout particulièrement à lui exprimer toute sa gratitude.

MONSIEUR LE MAIRE informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de La Ferté-Saint-Aubin a ouvert un site internet.

Il donne lecture d'un courrier reçu de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture concernant la délibération prise lors du dernier conseil municipal qui concerne la limitation de vitesse Rue Général de Gaulle et Rue César Finance. Il signale que le Conseil Municipal est incompétent en la matière et que seul le Maire a les pouvoirs de police municipale et qu'il lui appartient de prendre un arrêté municipal.

.../...

Il donne lecture d'une lettre reçue de Monsieur Bour, Directeur d'Ecole, qui le remercie pour les travaux effectués à l'école durant les vacances scolaires.

Il donne également lecture de la lettre de Madame GERVY qui remercie le Conseil Municipal pour le versement de l'indemnité «classe de découverte ».

Il signale que la Mairie de Jouy-le-Potier nous a adressé une facture de 2000 €concernant les frais scolaires 2010/2011. Cinq enfants de Ligny sont scolarisés à Jouy-le-Potier (soit 400€/enfant).

La Mairie de Meung-sur-Loire a également adressé une facture de 660 € concernant l'année 2009/2010 pour un enfant qui est en famille d'accueil à Ligny-le-Ribault. M. Le Maire a manifesté son désaccord à Monsieur le Préfet. Le Directeur de son cabinet lui signalé que le montant de ces frais devait bien être réglé par la Commune de Ligny-le-Ribault bien que les parents habitent Meung-sur-Loire.

Il rappelle que 2 enfants extérieurs à Ligny (Villeny et La Ferté-St-Cyr) sont scolarisés à Ligny et qu'il ne demande aucune participation.

Monsieur le Maire informe le Conseil que de nouveaux problèmes sont survenus sur le réseau d'eau : une canalisation importante a cassée rue de la Fontaine. Il fait remarquer que Monsieur Avisse est intervenu rapidement et qu'il a dû surveiller le niveau du réservoir du château d'eau toute une nuit. Il le félicite pour son travail.

Il demande aux Conseillers Municipaux de réfléchir à l'attitude à adopter lors d'une grosse panne ou d'une coupure électrique au château d'eau.

Il fait part d'un courrier qu'il a reçu de la Banque Alimentaire remerciant le Conseil Municipal pour le versement de la subvention 2010 (800 €) et indique que 5 familles soit 9 personnes sont aidées actuellement. Il signale que l'année prochaine il proposera une augmentation de la subvention 2011 (environ 1000 €).

Il informe le Conseil Municipal que la collecte de la Banque Alimentaire aura lieu les 26 et 27 novembre prochains.

Il commente la situation budgétaire Commune et Service des Eaux.

Monsieur Grugier demande pourquoi les recettes d'eau sont moindres.

Monsieur le Maire précise que lors du débat sur l'augmentation du prix du m³ d'eau, il avait mis en lumière cet état de fait. Il indique que la situation financière de 75% des ménages linois n'est pas des plus florissantes. Il faut également noter que la mensualisation des factures d'eau provoque un étalement des recettes. Cette solution avait été privilégiée pour permettre aux ménages d'étaler leurs dépenses de manière régulière.

Monsieur le Maire signale que vu les soucis rencontrés sur le réseau d'eau et celui de l'assainissement, il faudra prévoir d'augmenter l'eau petit à petit pour effectuer les travaux nécessaires.

Il informe le Conseil Municipal que le Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers du Loiret Monsieur LANGUILLE, qui est malheureusement décédé, avait trouvé preneur pour le rachat du camion citerne CCF des sapeurs pompiers, acheté par la Commune. Le Capitaine HERMANCE, sapeur pompier professionnel à Briare a pris contact avec lui et souhaiterait acquérir ce véhicule pour une petite Commune de l'Yonne.

.../...

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal s'il est d'accord pour en faire don, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte d'en faire don à cette petite Commune.

Il invite le Conseil Municipal à la Cérémonie du 11 Novembre ou il y aura un passage de Commandement du 8^{ème} Escadron du 12^{ème} cuirassier.

Il donne les prochaines dates de Conseils Municipaux : 26 novembre et 17 décembre 2010. Une réunion CCAS aura lieu le 25 octobre.

La séance est levée à vingt heures cinquante cinq. Les Membres présents ont signé le procès verbal.